

Payez vos **Impôts en ligne**

via

https://e-services.otr.tg/

Hebdomadaire Togolais Indépendant

NI NEUTRE, NI PARTISAN

250 FCFA

Downia

Dernière minute
**Faure à Tchamba
demain** P.3

Le Monde

N° 641 du 22 / 01 / 2020

MEMBRE: MEDIAF

Fabre demande l'invalidation de la candidature de Faure et la recomposition de la Cour Constitutionnelle P.3



Lutte contre le trafic des faux médicaments P.2
**« L'initiative de Lomé »,
pour plus d'efficacité**

OTR / Loi de finances rectificative
2019 et exercice 2020

**Des allègements fiscaux
allant jusqu'à 100% pour
les contribuables** P.6

6^{ème} JPO de la presse à Kara P.4

**Le CONAPP a réussi
de nouveau son pari**



El-Hadj Arimiyo
Tchagnao, Pdt du
CONAPP

Journées portes ouvertes à la CENI P.5

**Acteurs et visiteurs mis au parfum
du fonctionnement de l'institution**

Fait divers

Pologne : un éleveur dévoré par ses cochons

Alors que l'éleveur de 72 ans n'avait plus été vu depuis le Nouvel an, un voisin inquiet a décidé d'aller dans son exploitation pour prendre des nouvelles. Il a alors découvert avec horreur les restes de son voisin... Les faits se sont déroulés près de la commune de Lubin, à 400 kilomètres à l'ouest de Varsovie.

On ignore si la victime était en vie.

D'après des médias locaux, l'enquête a permis de confirmer que le septuagénaire avait été mangé par ses cochons. Précision : on ne sait pas si l'homme était vivant lorsqu'il a été dévoré ou s'il était inconscient ou mort après un malaise. Les cochons évoluaient librement autour de sa ferme.

Les autorités locales ont annoncé que les animaux seraient tués et leurs carcasses exploitées tout en assurant que leur viande ne sera pas destinée à la consommation humaine.

Une technique déjà utilisée par la mafia.

Les cochons sont des animaux omnivores. Les accidents, s'ils sont rares, peuvent arriver. En 2012, aux États-Unis, un éleveur avait par exemple lui aussi été mangé par ses bêtes : seul son dentier et des restes de quelques membres avaient été retrouvés.

La même année, la mafia calabraise, en Italie, avait employé la même technique pour se débarrasser d'un rival. L'enquête avait permis de démontrer que la victime n'avait été qu'assommée avant d'être jeté aux cochons.

Dounia Le Monde

Édité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998

BP: 30277

Email: dlatamine1@gmail.com

Siège: Agoè sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication:

Joachim Kokou LOKO

Cél: 90 33 54 86

Rédacteur en chef:

Régis TALIKPÉTI

Cél: 90 88 11 65

Rédaction:

Jean-Jacques OMA-IRE

Jean H.

André BABA

Othniel Papasron

Jean Jacques Mawu

Imprimerie:

RAD Graphic

Comment ça va ?

Très bien: Mgr Nicodème Barrigah

Un parcours admiratif.

Desmissions pour le Vatican à travers le monde, président de la Commission vérité justice et réconciliation, archevêque du diocèse d'Atakpamé et aujourd'hui celui de Lomé. En résumé, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan est en train de laisser des empreintes indélébiles dans le monde chrétien, catholique

particulièrement et dans la société togolaise en général. C'est l'un des rares archevêques, il faut le dire, à avoir le sens de la mesure et à se placer au-dessus de la mêlée dans ce débat politique qui emballe tout le monde au Togo. A cette allure, il ne sera pas surprenant de le voir finir premier cardinal dans l'histoire du Togo, tant, l'homme fait l'unanimité autour de sa personne.



Bien: Dr Michel Kodom

Plusieurs milliers de patients démunis

opérés et plusieurs milliers d'autres consultés gratuitement, le tout en 15 ans. Grâce à lui et à son ONG Aimes Afrique, Dr Michel Kodom, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a donné espoir à de milliers de Togolais vivant dans les milieux ruraux, des personnes qui de leur vie n'ont jamais rêvé être en face d'un médecin et à plus forte raison, se faire opérer des maux qu'ils traînent fatalistes depuis plusieurs. En plus de ces soins gratuits, des actions en faveur de l'éducation et de développement au profit de ces populations. C'est le lieu de saluer l'engagement de Dr Kodom qui compte pour 2020 passer 5000 patients au bistouri après les 2039 de l'année 2019.



Mal: Prof. David Dosseh

Il est incontestablement un des imminents professeurs

en médecine. Dans son domaine, il est sans doute l'une des références. Mais par contre, le nouveau domaine qu'il a embrassé ne semble pas trop lui réussir. Il faut le dire tout de go, la politique n'est pas faite pour le Professeur David Dosseh. Depuis qu'il a chopé le virus de la politique, il n'a cessé d'essayer revers sur

revers. Dans son obsession de voir le régime actuel partir, il va jusqu'à contester le travail des experts de la Cédéao et de l'Oif dépêchés auprès de la Céni pour auditer le fichier électoral. Il compte d'ailleurs porter plainte contre ces institutions, leur tort, avoir qualifié le fichier électoral de crédible après épurement, une gaffe dont il pouvait se passer pourtant. A vouloir tout contester jusqu'au travail des personnes neutres, on finit par perdre sa crédibilité. Le Professeur doit garder sa crédibilité en ne se lançant pas dans la vieille politique togolaise, celle qui consiste à vilipender tous ceux qui ne soutiennent pas les idées qu'on défend, tant pis si elles sont bonnes.



Fait divers

Lutte contre le trafic des faux médicaments

« L'initiative de Lomé », pour plus d'efficacité

Comme attendu, le sommet sur la lutte contre le trafic des faux médicaments s'est achevé le samedi dernier dans la capitale togolaise avec le lancement de « L'initiative de Lomé ».

Trois Chefs d'Etat, de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo étaient présents, de même que les ministres de la Santé des pays dont les dirigeants n'ont pas pu effectuer le déplacement, et

mois de la signature d'un accord cadre et d'une feuille de route qui permettra et garantira la réalisation effective de cet engagement », a-t-il poursuivi.

L'initiative de Lomé entend renforcer et coordonner la lutte contre le trafic de faux médicaments et autres médicaments de qualité inférieure ou falsifiés. Ceci à travers l'introduction de nouvelles législations pénalisantes, la ratification



de nombreuses personnalités venues d'autres continents.

Ce rendez-vous inédit a été marqué par les interventions des différents dirigeants et personnalités, qui ont unanimement reconnu la persistance de ce fléau et l'impérieuse nécessité de réagir rapidement afin de sauver des milliers de vies. « C'est la première fois que nous Africains, nous emparons nous-mêmes de ce problème des faux médicaments et leur trafic, un fléau dont notre continent est la première victime... Il y a Urgence », a affirmé le président Faure Gnassingbé dans son discours.

« Aujourd'hui, nous commencerons par signer une déclaration politique qui sera suivie dans quelques

de certaines conventions existantes (Medicrime, Palerme) et la mise en place de mécanismes.

Par ailleurs, la création d'une Agence Africaine de Médicaments a été annoncée.

Les dirigeants ont émis le vœu que d'autres Etats du continent, l'Union Africaine ainsi que les Nations Unies rejoignent l'Initiative de Lomé. Une deuxième Conférence, devant mobiliser davantage de pays sur la base de l'Initiative de Lomé, est envisagée dans les prochains mois.

Un Call For Action, acte symbolique du début de la riposte africaine au fléau a été signé par les Chefs d'Etat à la fin des travaux.

Source : republiquetogolaise.com

Sport / Eliminatoires coupe du monde 2022 / Le Togo dans le groupe H

Comme un remake de 2006

Le Togo connaît désormais ses adversaires pour les éliminatoires de la prochaine coupe d'Afrique des Nations. Les Eperviers sont logés dans la poule H. A l'issue de ces éliminatoires, les 10 premiers vont s'affronter pour dégager les 5 représentants africains au Qatar lors de la coupe du monde en 2022. En 2006 déjà, le Togo s'était qualifié pour la coupe du monde en Allemagne dans un groupe où se trouvaient le Sénégal et le Congo. L'histoire va-t-elle se répéter ? Lepublic sportif sera situé à la fin de ces éliminatoires.

Groupe A
Algérie
Burkina Faso
Niger
Djibouti

Cameroun
Cote d'Ivoire
Mozambique
Malawi

Zimbabwe
Ethiopia

Groupe B
Tunisie
Zambie
Mauritanie
Eq. Guinea

Groupe E
Mali
Uganda
Kenya
Rwanda

Groupe H
Sénégal
Namibie
Congo
Togo

Groupe C
Nigeria
Cap Vert
Centrafrique
Liberia

Groupe F
Egypte
Gabon
Lybie
Angola

Groupe I
Maroc
Guinée
Guinée Bissau
Sudan

Groupe D

Groupe G
Ghana
Afrique du Sud

Groupe J
Congo RDC
Bénin
Madagascar
Tanzania

Fabre demande l'invalidation de la candidature de Faure et la recomposition de la Cour Constitutionnelle

Un combat perdu d'avance

Absence de stratégie, lutte d'arrière garde, mieux un combat perdu d'avance. Les maux manquent pour qualifier la sortie médiatique de Jean-Pierre Fabre, du candidat de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et de ses « talibans » hier. Le leader de l'ANC et ses lieutenants demandent l'invalidation de la candidature du président Faure. Egalement dans leur ligne de mire, deux membres de la Cour Constitutionnelle, notamment le président Aboudou Assouma et Kouami Amados-Djoko dont-ils réclament les têtes. Plutôt que penser les stratégies pouvant amener son candidat à la victoire au soir du 22 février, l'ANC est toujours à l'étape de la navigation à vue avec des revendications à la limite amusantes. Une grave erreur de stratégie.

Alors que le principal sujet de l'actualité ces derniers temps est l'union de l'opposition dans la dynamique de Mgr. Philippe Fanoko Kpodzro, Jean-Pierre Fabre vient ouvrir encore un sujet. Il demande l'invalidation de la candidature de Faure Gnassingbé, candidat à sa propre succession. Et comme si cela ne suffisait pas, il s'attaque à la haute Cour Constitutionnelle qui, ironie du sort, avait la semaine dernière retenu sa candidature à la présidentielle du 22 février.

Pour Jean-Pierre Fabre, la procédure suivie par l'Assemblée nationale pour

obtenir la modification de la Constitution le 08 mai 2019 est entachée de fautes et de manquements graves. Il pointe du doigt la violation de l'article 144 de la loi fondamentale et le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Selon l'article 144 de la Constitution togolaise : « L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et à un cinquième au moins des députés composant l'assemblée nationale ». Selon l'ANC, cela implique que les modifications opérées sont illégales et sont donc nul et de nul effet.

Pour Jean-Pierre Fabre,



en raison de l'inconstitutionnalité de la modification

constitutionnelle opérée par la représentation nationale le 8 mai dernier, Faure Gnassingbé qui a déjà fait 3 mandats avant cette révision tombe sous le coup de la loi et ne peut pas se représenter à la prochaine présidentielle.

Selon le patron de l'ANC, la candidature est illégale en se référant à loi, notamment l'article 59 de la Constitutionnelle qui dispose « Le président de la République est élu au suffrage universel, libre, direct et secret pour un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois ».

Fabre n'a pas raté Aboudou Assouma

Comme si cela ne suffisait pas, Fabre s'attaque à Aboudou Assouma et à son collègue Kouami Amados-Djoko. Il estime qu'au nom de la loi, Aboudou Assouma et Kouami Amados-Djoko doivent quitter cette Cour pour avoir fait déjà plus de 2 mandats.

Le leader de l'ANC dénonce l'absence de crédibilité des institutions de la République en les qualifiant de « façade ». « On s'amuse... Ce que nous avons actuellement au Togo, ce ne sont que des institutions de façade et pour le moment on fait avec

» a-t-il dit.

Au cas où la Cour Constitutionnelle le déboute, Fabre entend porter ses revendications devant l'Union Inter parlementaire.

Une saisine inopportune...

Les observateurs les plus avisés de la scène politique togolaise estiment qu'avec cette nouvelle brèche ouverte, Fabre se détourne de l'essentiel en optant pour un combat qu'il sait forcément perdu d'avant. Il est en effet curieux de voir un parti de la trempe de l'ANC qui regorge d'imminents juristes faire référence dans ses revendications à des lois caduques. Faut-il le rappeler, Faure se présente à cette présidentielle sous la coupe de la Constitution modifiée et la nouvelle Cour Constitutionnelle a été recomposée en se basant sur les dispositions constitutionnelles. Fabre et son parti plutôt que d'avancer vont du surplace, sinon reculent, à moins que cette sortie qualifiée d'inopportune ne soit une manière de revenir au devant de la scène médiatique occupé ces derniers temps par Agbéyomé Kodjo.

Joachim Loko

Dernière minute

Faure à Tchamba demain

Dans le souci d'être de plus en plus proche des populations de l'intérieur du pays, le président Faure Gnassingbé pose ses valises à Tchamba demain jeudi où il devra

le cadre de sa politique d'échanges et de partages avec les populations rurales pour discuter des réalités de terrains et essayer de trouver des solutions adéquates pour booster la production agricole dans la région centrale où les populations sont essentiellement agricoles.

Tchamba, fief traditionnel du parti Unir est considérée à tort ou à raison de « Kozah 2 » a toujours massivement voté le président Faure. Cette visite est sans doute, le retour du « champion » de Unir sur ses terres pour saluer les siens.

Il faut rappeler que l'élection présidentielle est attendue le 22 février prochain et le président Faure est candidat à sa propre succession.

Tinos



rencontrer les producteurs agricoles de la région centrale.

Cette visite s'inscrit dans

La Cour Constitutionnelle valide 07 candidatures sur les 10 dossiers soumis



La Cour

La Cour Constitutionnelle a officiellement publié ce vendredi la liste définitive des candidats retenus pour la prochaine élection présidentielle. Sept dossiers ont été retenus par la juridiction, sur les 10 qui lui ont été soumis, il y a un peu plus d'une semaine.

Deux dossiers ont été

invalidés par la Cour, pour cause d'insuffisance du nombre de signatures d'électeurs, ceux de Kodjovi Atna Thon et Uleiya Yebisse Kagbara. Un candidat s'était officiellement retiré, pour sa part, de la course à la magistrature suprême.

Les candidats dont les dossiers sont conformes et qui ont obtenu le quitus sont

donc le Chef de l'Etat sortant, Faure Essozimna Gnassingbé, Kodjo Agbeyome, Georges Assiongbon, Jean-Pierre Fabre, Tchabouré Gogue, Tchassona Traoré et Komi Wolou.

La campagne électorale pour le premier tour s'ouvre le 06 février prochain.

Lisez et faites lire votre journal Dounia le Monde

6ème JPO de la presse à Kara

Le CONAPP a réussi de nouveau son pari

Du 14 au 17 janvier dernier, la ville de Kara a abrité les 6èmes Journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise, une initiative du Conseil national des patrons de presse (Conapp).

Placées sous le thème: " Medias facteurs de cohésion sociale", ces JPO ont été une occasion pour les journalistes togolais de réfléchir sur comment mieux jouer efficacement leur rôle pour la cohésion entre les différentes couches de la société togolaise. A la fin des travaux, une déclaration dite « Déclaration de Kara » a été signée par les associations



Tchagnao Arimiyao, Pdt du CONAPP

de la presse pour harmoniser et uniformiser la grille tarifaire dans les médias au Togo.

Le Conapp a encore réussi son pari de délocalisation des JPO à Kara après celle de Sokodé lors de l'édition 5. Ainsi depuis vendredi dernier, les rideaux sont

tombés à Kara sur cette manifestation qui vise à rapprocher davantage la presse des populations des autres villes de l'intérieur du pays.

Durant les 4 jours, El-Hadj Arimiyao Tchagnao, le président du Conapp et son association ont fait vibrer le campus de l'Université de Kara au rythme de la presse à travers des conférences débats, des émissions radios et des formations auxquelles a pris part étudiants, professeurs et journalistes. Cette 6ème édition des JPO a été aussi question d'une réflexion sur le devenir du métier de journalisme au Togo. Les journalistes ont profité de l'occasion pour visiter et se familiariser avec le nouveau code de la presse, voté par la représentation nationale du Togo le 30 décembre dernier.

A l'ouverture des travaux des JPO, El Hadj Arimiyao Tchagnao a évoqué le rôle prépondérant que doit jouer la presse au Togo. Il s'agit selon lui, de la paix, la sécurité et du concorde social.

En dehors de ces rôles, le CONAPP, l'organisation la plus représentative des patrons de presse entend jouer sa partition pour redorer l'image de la presse et plus particulièrement du journaliste qui est considéré à tort ou à raison d'exercer un métier précaire.

« Il est temps de changer l'image de la presse togolaise. C'est-à-dire, celle



Photo de groupe

des nécessiteux attendant les perdiums à la fin des cérémonies » a laissé entendre le président Arimiyao Tchagnao, montrant son engagement à œuvrer pour l'épanouissement du journaliste.

Le préfet Bakali de la Kozah a quant à lui, remercié le CONAPP pour avoir choisi Kara pour la 6ème édition des JPO tout en invitant les journalistes à bien jouer son rôle pour la "cohésion sociale" surtout en cette période électorale.

Les journalistes, les invités et le public ont ensuite visité une exposition des journaux. Contrairement aux éditions précédentes où les anciens journaux et de vieux matériels son exposés, cette année c'est seulement les journaux qui paraissent qui sont étalés au public.

Au nombre des conférences, on peut citer celle inaugurale dont le thème est « les Médias, facteur de cohésion sociale »

par le prof. Kpatcha des Universités du Togo ; des tables rondes dont « Nouveau code de la presse, ce qu'il faut savoir », « Utilisation des médias sociaux pendant la campagne électorale » et surtout une table ronde des

déclaration dite de « Kara » a été élaborée et signée par les différentes associations de presse. Cette déclaration vise à harmoniser la grille tarifaire dans les médias au Togo. L'objectif est de mettre fin au désordre qu'on observe en la matière et qui



Visite de l'exposition des journaux

patrons des médias avec pour thème de discussion, « nouveau plan de tarification des médias ».

est préjudiciable à l'autonomie financière dans les rédactions.

Joachim

A l'issue des travaux, une

DECLARATION DE KARA

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM), le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union des Radios et Télévisions du Togo (URATEL), le Conseil Togolais des Editeurs de Presse (CTEP), l'Association Togolaise des Organes de la Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), le Syndicat National des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT), l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), et l'ensemble de la presse togolaise réunis du 15 au 18 janvier 2020 en Journées Portes Ouvertes dans la ville de Kara, Soucieux du développement de la presse togolaise et de la promotion de l'excellence dans les médias, Conscients que le développement des médias contribue au développement de la Nation, Considérant les dispositions du nouveau Code de la presse et de la communication, Considérant le défi de professionnalisation de la presse,

Conscients des maux qui minent leur corps de métier, notamment la

précarité, la pauvreté, la perte des valeurs, Soucieux de travailler à accorder aux journalistes et aux médias togolais, une capacité financière à même de leur permettre de vivre de leur métier et de remplir plus efficacement leurs missions d'information, d'éducation et de divertissement des masses, Engagés à redorer le blason de ce corps de métier si noble et si respecté sous d'autres cieux, mais très marginalisé dans notre pays, Conscients de la nécessité d'aller au plus vite vers la signature de la Convention Collective des médias du Togo afin d'assurer un statut aux employés des sociétés de presse du Togo, Décidons de l'adoption à partir du 31 Janvier 2020, d'une GRILLE TARIFAIRE HARMONISEE des sociétés de presse du Togo (Presse écrite, Presse en Ligne, Radios et Télévisions), Exigeons des organisateurs des rencontres et manifestations, l'arrêt sur les lieux de reportage, de la distribution de jetons de présence aux reporters et journalistes. Un phénomène qui dégrade et avilit

l'image des professionnels des médias et met à mal leur réputation, Mettons fin à la constitution de listes de présence au profit des journalistes sur les lieux de reportage, Recommandons à tous les organes de presse du Togo, la présentation de factures à leurs clients avant toute prestation ou couverture à caractère promotionnel ou publicitaire, Appelons tous les organes de presse du Togo et tous les Directeurs de communication, attachés de presse et responsables des cellules de communication des organisations, institutions ou structures faisant appel aux services des médias, au respect scrupuleux du contenu de la présente déclaration, Exhortons le gouvernement à faire en sorte que le Fonds de soutien aux médias togolais, en période électorale stipulé à l'article 52 du nouveau Code de la presse et de la Communication, soit alloué à la presse togolaise dans son ensemble (médias publics et médias privés), Mettons en place un comité chargé de l'élaboration et de la publication

de la grille Tarifaire.

Fait à Kara, le 17 Janvier 2020

Ont signé

Aimé Ekpé
Pour l'OTM

Arimiyao TCHAGNAO
Pour le CONAPP

Carlos KETOWOU
Pour le PPT

YAKE Tommotoki
Pour l'URATEL

Halirou TCHAKALA
Pour le CTEP

David SOKLOU
Pour ATOPPEL

Isidore KOUWONOU
Pour le SYNJIT

Pierre AGBANDA
Pour l'UJIT

Journées portes ouvertes à la CENI

Acteurs et visiteurs mis au parfum du fonctionnement de l'institution



Une journée entière consacrée à la découverte de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et son fonctionnement dans la perspective de l'élection présidentielle de 2020. Cet exercice voulu par les responsables de cette institution s'est déroulé le 18 janvier à son siège et marqué par des panels, la visite des

stands érigés pour l'occasion, de ses locaux et services. Etaient présents à ces journées portes ouvertes, les représentants des partis politiques, de la société civile, des journalistes et des visiteurs.

Dans son intervention marquant l'ouverture de ces journées portes ouvertes, le président de la Céni, M. Ayassor Tchambakou, a

justifié l'organisation de cette opération par la cohorte d'insinuations, d'interrogations et de critiques multiformes sur les conditions d'organisation des opérations électorales. Pour le président de la Céni, ces inquiétudes et suspicions sont infondées, et les Journées portes ouvertes sont une occasion de lever l'équivoque. « Cette opération

d'exposition institutionnelle est une opportunité... de mieux appréhender le caractère pluriel de la Céni et son fonctionnement..., s'imprégner davantage du cadre légal des scrutins en général et en particulier, des enjeux et des diligences accomplies en vue de l'élection présidentielle de 2020 », laissera-t-il entendre. Ces JPO de la Céni placées sous le thème : « La CENI au Service du peuple et de la République » ont été marquées par deux communications. La

première a porté sur « La Commission Electorale Nationale Indépendante du Togo : historique, enjeux et défis » et la seconde sur le « Rôle et responsabilité des partis politiques et de la société civile dans un processus électoral ».

D'autres activités ont été menées ce 18 janvier, toujours dans cette perspective de mieux faire connaître la Céni, notamment des émissions interactives sur dix radios de la place.

R.T.

L'OIF et la CEDEAO donnent un avis favorable

L'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao) approuvent le fichier électoral en vue de la présidentielle prochaine. Ils seront donc un peu plus de 3,6 millions de Togolais à se rendre aux urnes le 22 février.

3 614 056 électeurs, soit 86% des citoyens togolais ayant plus de 18 ans ont été décisivement arrêtés sur la liste électorale dans la perspective de la présidentielle de 2020. Les 1

871 745 femmes et les 1 742 311 hommes ont été retenus après l'épurement du fichier électoral par les experts de l'Organisation internationale de la francophonie et ceux de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Les chiffres ont été communiqués vendredi dernier par la Commission électorale nationale indépendante qui présentait les résultats de l'audit du fichier électoral actualisé. L'opération, réalisée avec le concours des experts de la

Cedeao et de l'OIF a permis d'apurer le fichier provisoire résultant de la dernière révision. Il faut toutefois noter que le verdict rendu par les experts de ces deux institutions n'a pas convaincu certaines associations de la société civile, en l'occurrence Togo débout qui estime vouloir porter plainte contre ces deux organisations. Pour cette élection, 9 389 bureaux de vote seront ouverts à travers tout le territoire national.

Angelo

Présidentielle 2020

Réception de l'encre indélébile par la CENI



La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a réceptionné lundi dernier à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma, 40 220 flacons de l'encre indélébile qui sera utilisée pour l'identification des électeurs au cours de la prochaine présidentielle.

La cérémonie de réception s'est déroulée en présence des membres de l'institution dont son président Tchambakou Ayassor. L'encre a été livrée à l'organisation qui aura la lourde charge d'organiser la présidentielle par Mme Kagone Tene Alima, Directrice de NETCOM S.A, partenaire de la Céni.

L'encre a été ensuite convoyée au siège de la CENI et un échantillon a été confié au laboratoire de chimie des eaux de l'Université de Lomé pour procéder à son analyse afin de déterminer si elle est bien indélébile.

Le Togo organise dans un mois, l'élection présidentielle dont le premier tour aura lieu le 22 février prochain.

Sept candidats sont en lice dont le président Faure Gnassingbé qui brigue un nouveau mandat de 5 ans.

La Céni procédera au tirage au sort aujourd'hui, de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote.

Tinos

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Paix

N° 005 /2020/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI
relatif au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public et de tous les candidats à l'élection présidentielle de 2020, qu'elle procédera au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote.

A cet effet, il invite tous les candidats à assister ou à se faire représenter à cette séance de tirage au sort qui aura lieu au siège de la CENI le mercredi 22 janvier 2020 à 16 heures.

Vu l'importance de cette opération, la présence de tous est exigée.

Fait à Lomé, le 20 JAN 2020

Le Président

Tchambakou AYASSOR

INAM : vers l'extension de la couverture de l'assurance maladie aux journalistes ?

L'INAM (Institut national d'Assurance Maladie) a organisé hier à Lomé, une rencontre d'information et d'échanges sur la couverture maladie aux professionnels des médias.

Placée sous le thème « les journalistes togolais au rendez-vous de l'assurance maladie », cette rencontre fait suite au constat de la faible couverture des journalistes surtout du privé à des polices d'assurance maladie. Il

devient ainsi nécessaire de permettre aux journalistes de s'imprégner des différents régimes d'assurance et du processus pour bénéficier des différents paniers de soins afin de mettre fin à des décès enregistrés au sein de la corporation faute de moyens adéquats des journalistes pour se faire soigner.

« Nous voulons échanger avec vous ce matin sur la manière, dont percevez l'assurance maladie, pour

enfin poser les bases d'une collaboration », a déclaré Mme Myriam Dossou-d'Almeida, la Directrice générale de l'INAM à l'ouverture de la rencontre.

Après les artisans et les étudiants, l'institution veut progressivement étendre ses services notamment l'assurance maladie aux journalistes.

Trois communications ont meublé les activités de cette journée. Il s'agit de : Outil et processus de mise en place de



Myriam Dossou, Directrice de l'INAM

l'INAM, ses attributions, ses mérites et contraintes ; les régimes d'assurance maladie

et l'Offre de soin et contrôle médical de l'INAM.

Tinos

OTR / Loi de finances rectificative 2019 et exercice 2020

Des allègements fiscaux allant jusqu'à 100% pour les contribuables

Desserrer la pression fiscale sur les contribuables. C'est dans cette perspective qu'a été révisée la loi de finances 2019 et celle devant être exécutée lors de l'exercice 2020 au Togo. Pour mieux faire connaître ces avantages aux contribuables, l'Office togolais des recettes (Otr) a

réuni à son siège le 17 janvier dernier la presse, occasion de lui présenter les abattements et allègements contenus dans la loi de finance révisée 2019 et exercice 2020 en présence



du Commissaire général M. Philippe Tchodié et ses deux adjoints. Le premier responsable de l'institution chargée de collecter les impôts et taxes, lors de son intervention d'ouverture a mis l'accent sur les allègements contenus dans ces deux lois de finances mais aussi le code des douanes et

des impôts. Pour M. Philippe Kokou Tchidié, ces mesures ont été prises par le gouvernement dans le cadre du Plan national de développement (Pnd) qui



Table d'honneur, au milieu, le CG de l'OTR, M. Philippe Tchodié

entend faire du Togo un hub économique.

La loi de finances 2019, accorde plus d'avantages aux entreprises mères s'installant au Togo. Pour les particuliers, la TVM exigible et payable au plus tard la fin du 1er trimestre de l'année. Pour les entreprises redevables IS /IRPP-RA, la taxe est exigible au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année. Le paiement est fait concomitamment avec le paiement du solde de l'impôt sur le revenu au moment du

dépôt de la déclaration annuelle de résultat/états financiers.

Dans la loi de finances exercice 2020, un accent

national de solidarité (PNS) ; la dispense de l'acompte IR-BIC sur les achats en gros/importations et l'exonération de la TVA. Autre

particulier est mis sur le renouvellement du parc automobile. Ainsi, la mise à la consommation sur le territoire togolais de véhicules de transport public de marchandises et de personnes bénéficie de 100% pour les véhicules électroniques ; 90% pour les véhicules neufs ; 50% pour les véhicules d'un (1) à deux (2) ans d'âge ; 35% pour les véhicules de trois (3) à cinq (5) ans d'âge.

Il y a également dans cette loi de finances exercice 2020 l'exonération du prélèvement

mesure, le plancher de minimum forfaitaire de perception passe de 600 000 FCFA à 20 000 F CFA. Les mutations totales des immeubles immatriculés, les droits de mutations et les droits de publicité foncière sont fusionnés et donnent lieu à la perception d'un droit fixe de 35 000 FCFA.

Mais par contre, l'importation du tabac subit une imposition de 150%, ceci pour mieux lutter contre le tabagisme et les maladies liées à ce fléau.

Régis

Santé, éducation et développement

Aimes Afrique célèbre 15 années de présence auprès des populations rurales vulnérables

Quinze années de présence humanitaire auprès des populations rurales avec pour slogan : « mener l'hôpital vers les populations ». En effet depuis 15 ans, l'ONG Aimes Afrique a mené des opérations chirurgicales foraines prenant en compte toutes les pathologies au profit de plusieurs milliers de personnes au Togo et dans plusieurs autres pays d'Afrique. Au cours des 15 dernières années toujours, des actions de développement ont été menées dans plusieurs localités rurales et des cantines scolaires installées. Cette ONG dirigée par Dr

Michel Kodom était ce 17 janvier à Lomé avec ses partenaires devant la presse pour un bilan et les perspectives d'avenir 15 ans après le début de l'épopée. Pour le premier responsable, l'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique avec le bilan qu'elle affiche a atteint largement ses objectifs. A titre d'exemple, 2039 patients ont été opérés avec 560 médecins et plus 2000 infirmiers et sages-femmes contre 200 à 300 à ses débuts. Pour l'année 2020, l'objectif est d'opérer 5000 patients. La célébration de ce jubilé de cristal a été placée

sous le thème : « Vulgarisation de l'Appel de Genève sur le droit à la santé des populations rurales et des personnes travaillant en zones rurales en Afrique ». L'objectif est également d'être pour cette nouvelle année plus proche des paysans et des personnes travaillant dans les zones rurales avec un nouveau fonds.

Cette cérémonie a donné lieu à la signature d'une convention avec l'Institut national de l'assurance maladie (Inam) pour une meilleure prise en charge des patients dans les zones rurales. Le Directeur général



Table d'honneur; (2ème à droite) Dr Michel Kodom, Pdt Aimes Afrique

de l'Inam Mme Myriam Dossou s'est réjoui de ce partenariat avec Aimes Afrique dont les objectifs cadrent avec la mission de son institution.

Egalement au cours de cette célébration, ont été

primés les meilleurs partenaires de Aimes Afrique. Il faut rappeler que cette ONG est représentée dans 15 autres pays à travers le monde.

Fiacre

Un chasseur de sangliers devenu aquaculteur

Sur ses deux sites d'aquaculture de Biltta (région centrale) et de la Kara (plus au nord), les étudiants défilent par dizaine pour s'enrichir de ses expériences et partent avec la conviction, qu'ils peuvent aussi réussir.

Dr Malou Ignace, pisciculteur professionnel partage aujourd'hui sa passion à de nombreux jeunes diplômés qui s'intéressent à cette filière.

A Kara, son agenda est toujours très chargé. Enseignement à l'Institut supérieurs des métiers de l'agriculture (ISMA) de l'Université de la région, il passe le plus clair de son temps, avec les étudiants, autour de ses bassins piscicoles.

Perçu par beaucoup comme le Centre d'apprentissage des métiers de l'aquaculture (Agri-promo), Ignace forme non seulement les étudiants mais offre aussi des stages professionnels à ces derniers.

Dans le lot des apprenants du centre, les diplômés sans-emplois qui

s'intéressent au métier.

"Le centre n'est encore à 100% à son potentiel d'accueil mais nous avons déjà au moins une trentaine d'étudiants que nous suivons. Ce centre forme essentiellement en production d'alevins, en grossissement du poisson et en transformation", confie-t-il à agridigital.

Il détaille que le programme de formation est relaxe et tient compte des préférences de l'apprenant.

Un secteur à très fort potentiel

Dr Ignace Malou affirme que "c'est le seul secteur en agriculture en forte croissance et au plan mondial en 2019, cette croissance tournait autour de 20%".

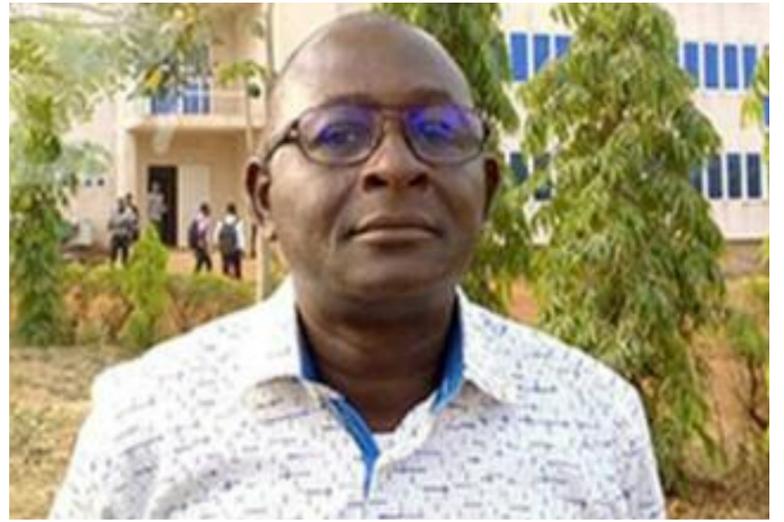
"Aujourd'hui les ressources de la pêche sont en train de s'épuiser et il faudrait s'intéresser à ce domaine. En Europe, 60% des poissons vendus sont issus de l'élevage, d'où l'intérêt de l'aquaculture, un secteur de l'avenir," fait-t-il savoir.

"Au démarrage en 2012, mon potentiel de production tournait autour de 110 tonnes. Mais aujourd'hui, on ne produit qu'environ 05 à 06 tonnes dues à des difficultés des facteurs de production notamment. Pour pouvoir produire ces 110 tonnes, il faut 80 millions d'investissements. Voilà pourquoi, nous sommes toujours en quête de partenariat pour booster la production et le mettre à très grande échelle", témoigne Ignace.

Une genèse intéressante

Dr. Malou a démarré sa ferme avec l'élevage d'animaux sauvages notamment les sangliers et gibiers. Et qui dit sangliers, dit bassin d'eau.

"Après avoir aménagé les bassins pour ces animaux, j'ai remarqué à un moment donné qu'il y avait la présence du poisson dans ces eaux. C'est là j'ai compris que je pouvais faire quelque-chose dans ce sens. Vu que le gouvernement encourageait le secteur et qu'au niveau mondial, c'était



Dr Malou Ignace

une production qui prenait vraiment de l'ampleur, ce qui m'amena à me lancer", raconte-t-il.

Une histoire émouvante et touchante qu'il compte bien partager ce mardi aux milliers de jeunes agripreneurs mobilisés pour le forum à l'université de Kara.

Pour lui, il est temps de donner aux jeunes les informations nécessaires sur le secteur, le potentiel qu'il regorge.

"On leur expliquera les différents systèmes de production. C'est un secteur

où l'investissement est très lourd et les agripreneurs eux-mêmes ne pourront pas investir tout seul. L'Etat est obligé de faire des investissements nécessaires pour eux et il faudrait leur faire comprendre ce choix", a-t-il éclairé.

Le gouvernement a aussi pris conscience du potentiel de la filière en inaugurant l'IFAD à Elavagnon (Est-mono) pour former des professionnels en aquaculture. Une main-d'œuvre qualifiée qui permettra aux investisseurs d'investir sans crainte.

L'Université de Kara a besoin de 22 milliards

Pour le financement de 17 projets évalués à près de 22 milliards F.CFA sur la période 2020-2022.

Exposant lundi à Kara (nord-Togo) ce document de vision, Prof. Komla Sanda, président de l'Université de Kara (UK), a expliqué que son institution s'engage accompagner la mise en œuvre du plan national de développement (PND) à travers l'offre de formation professionnelle diplômante et de courte durée.

"Si on veut que l'université devienne un véritable pôle d'excellence visible il va falloir un véritable accompagnement du plan national," souligne-t-il en invitant partenaires et pouvoirs publics à œuvrer du côté du temple du savoir.

Il a surtout invité le secteur privé à investir dans la formation de manière à former des futures élites capables de répondre aux exigences du marché de l'emploi et des affaires.

"Nos universités doivent



former dans des filières qui répondent aux compétences recherchées sur le marché, cela évite de toujours recourir l'expertise vers

l'extérieur," plaide Germain Meba, président de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT).

Prof. Koffi Akpagana,

ministre de l'enseignement supérieur a rappelé que la formation de qualité est au cœur de la feuille de route du gouvernement.

Poulets et poissons : ça vous tente?

"Le Togo doit rééquilibrer sa balance commerciale. Il n'est plus concevable qu'on dépense de l'argent pour importer. Ce que nous devons manger doit être produit localement", a souhaité ce mardi Noël Koutéra Bataka, ministre de l'agriculture à l'ouverture d'une formation à Kara (nord-Togo) en faveur de 1000 agripreneurs.

Les chiffres en matière d'importation des produits alimentaires par le Togo sont énormes et s'évaluaient à près de 95 milliards annuellement. Pour lui, le gouvernement a

pris conscience de l'enjeu et entend œuvrer pour l'équilibre de la balance commerciale, ce qui justifie l'intérêt porté sur le secteur de l'agriculture, avec en ligne de mire, la création d'une dizaine d'agropoles.

La réussite de l'agropole pilote de Kara devrait permettre d'installer les 9 restants.

"Dans le cadre du bassin de Kara, on a identifié deux filières essentielles comme le poulet et le poisson mais aussi le sésame et l'anacarde car la demande à l'échelle internationale est de plus en plus forte", a dévoilé le

ministre Bataka.

Le secteur privé fortement impliqué

Le gouvernement seul ne peut faire face à ce challenge si les privés ne sont pas impliqués.

"Le secteur agricole occupe une place importante dans les chaînes de valeur. La concrétisation de ces agropoles ne saurait se matérialiser sans la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières adéquates", a souligné Germain Meba, président de la chambre du commerce et d'industrie du Togo (CCIT).

Il a fait savoir que la chambre accompagne la dynamique gouvernementale et entreprend aussi des actions visant à soutenir l'agrobusiness.

"La chambre a lancé un projet agrobusiness sur 1000 ha Agbélouvé (localité située à 65km de Lomé) et a mis en place une commission technique chargée de la mobilisation des opérateurs économiques dont les agripreneurs togolais pour leur accès au financement", confie-t-il à

agridigital.

Sur les 1000 jeunes agripreneurs qui seront formés à Kara sur diverses filières (aviculture, apiculture, élaboration d'un plan d'affaires), 200 seront soutenus financièrement pour lancer leur projet agricole. Parallèlement à cette formation, une mini-foire agricole est ouverte sur l'esplanade du palais des congrès de Kara.

Source: agridigital.net

Lisez et faites lire votre journal
Dounia le Monde



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Jusqu'à

-100 %

sur

la valeur en douane des **véhicules neufs***

- * -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- * -90% pour les véhicules neufs
- * -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- * -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201

Office Togolais des Recettes - OTR

www.otr.tg

FEDERER POLME BATH

LE PLAISIR DE VOYAGER
 ENCORE ET ENCORE...



Chez Elysha voyages, nous sommes passionnés par les voyages et par le désir de vous rendre heureux. Notre vision à long terme et notre désir d'innover nous distinguent dans notre domaine d'activités, et notre réussite est en grande partie attribuable à l'engagement, la grande polyvalence et au professionnalisme des membres de notre équipe.

NOS SERVICES

- Billetterie • Expertise en voyages d'études • Assurance voyage
- Réservation d'hôtel • Assistance visa • Assistance aéroportuaire • Tourisme
- Location de voitures • événementiel • Transferts d'argent
- Immobilier • bureau de change

NOS PARTICULARITES

- Nous connaissons nos clients et nos partenaires, nous les écoutons et leur donnons satisfaction.
- L'honnêteté, le respect, le professionnalisme et la rigueur fait de nous les meilleurs dans tous les services que nous offrons
- S'assurer du succès de vos voyages en les rendant extraordinaires est notre leitmotiv.

Tokoin protestant, Bd des armées à côté de la boutique togocel.
 (+228) 90 51 01 01 / 90 19 11 11 / 98 53 19 65